

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 JUILLET 2012

À cette assemblée extraordinaire tenue le 30 juillet 2012 à 20h00 et dûment convoquée selon la loi sont présents, Monsieur le Maire Dominic Tessier Perry, Madame la Conseillère Stéphanie Dusablon, Messieurs les Conseillers Michel Trottier et Martin Denis, tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Madame la conseillère Danielle D. DuSablon ainsi que Messieurs les conseillers Louis-Philippe Douville et Yan Laganière sont absents.

Monsieur René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire ouvre l'assemblée à 20h00.

2012-07-30-186

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Chacun des membres du conseil ayant pris connaissance de l'ordre du jour,

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablon
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que mentionné dans l'avis de convocation.

ADOPTÉE

2012-07-30-187

VENTE DU LOT 4 822 952 SITUÉ DANS LA RUE DES MOISSONS À MME ANDRÉE-ANNE BÉLAND ET M. MATHIEU CHAMPAGNE

CONSIDÉRANT la promesse d'achat intervenue le 19 avril 2011 entre Mme Andrée-Anne Béland, M. Mathieu Champagne et la municipalité de St-Casimir concernant le lot 4 822 952;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablon
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal de St-Casimir accepte de vendre le lot 4 822 952 situé sur la rue des Moissons à Mme Andrée-Anne Béland et M. Mathieu Champagne;

QUE le prix de cette vente est faite pour la somme de 23 683.50\$ (plus TPS et TVQ) et se détaillant comme suit :

Description	Prix au pied carré	Total
15 789 pieds carrés	1.50\$/pied carré	23 683.50\$
TPS 5.0%		1 184.17\$
TVQ 8.5%		2 113.75\$
Grand total		26 981.42\$

QUE le contrat de vente doit inclure les clauses contenues dans la promesse d'achat stipulée ci-avant;

QUE le maire, M. Dominic Tessier Perry et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard soient autorisés à signer les documents relatifs à cette vente.

ADOPTÉE

2012-07-30-188

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

La levée de l'assemblée est proposée par Monsieur le conseiller Martin Denis à 20h15.

René Savard
Directeur général et
Secrétaire-trésorier

Dominic Tessier Perry
Maire